

Fragments d'archéologie genevoise. IV

Autor(en): **Mayor, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **2 (1898-1904)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FRAGMENTS D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

IV

TROUVAILLES A SAINT-PIERRE

La restauration ou, pour parler plus correctement, la reconstruction de l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre, poursuit son cours. On s'attaque maintenant à l'abside, dont les premiers contreforts du côté du sud viennent d'être démolis. Ces travaux ont amené quelques petites trouvailles que nous avons brièvement signalées dans le *Journal de Genève*, et d'une façon plus développée dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*¹; elle doivent cependant être inscrites dans ces *Fragments*, où nous nous efforçons de recueillir les faits relatifs à l'archéologie genevoise qui parviennent à notre connaissance.

Saint-Pierre est entouré d'un soubassement extérieur en roche du Jura dans lequel de nombreuses pierres taillées de l'époque romaine ont été déjà trouvées. Citons pour mémoire les plus récentes : Un beau fragment de corniche corinthienne découvert, en octobre 1883, dans le soubassement des chapelles du transept sud, près de la petite porte dite de Rohan; un autre fragment de corniche et deux inscriptions (dédicace à la divinité topique *Genava*, et épitaphe de la flaminique *Labiena Montica*²), trouvés

¹ 1897, n° 2, p. 50. — C'est à l'obligeance du rédacteur, M. le Dr J. Zemp, que nous devons la communication du cliché de la fig. 1.

² Voy. le *Bulletin*, t. I^{er}, p. 120-124.

en 1890 dans la base d'un contrefort du transept nord, près de la porte qui mettait jadis en communication la cathédrale et le palais épiscopal; le cippe funéraire de *Coïus Astutus* relevé en juin 1893 ¹ dans les fondations de la muraille septentrionale de la nef, en même temps qu'un beau fragment sculpté ayant fait partie d'un motif circulaire, etc. Ces différents morceaux avaient leurs faces taillées noyées dans la maçonnerie; on voit encore à l'extérieur du transept nord deux inscriptions dont les lettres sont en dehors et dont nous avons demandé à plusieurs reprises l'enlèvement (en dernier lieu par l'organe de la commission romaine de la Société des monuments historiques suisses), les épitaphes de *Riccus Fronto* (*Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 2615) et de *Cal. Verna*, fils de *Verria Verrula*, la femme de ce *Coïus Astutus* cité plus haut (*Ibid.*, 2620).

Plus récemment, le 8 mai 1897 ², on a extrait du soubassement du contrefort par la démolition duquel ont commencé les travaux de l'abside, deux blocs de roche ayant appartenu à un cippe funéraire ³. Le plus important se compose d'une partie carrée surmontée d'une pyramide tronquée; la face principale est ornée, au bas, de moulures horizontales qui formaient saillie au-dessus du second bloc constituant le corps du monument. Il ne manque plus que la base, très probablement enfouie encore dans le socle de l'abside, avec bien d'autres morceaux romains. Au-dessus des moulures sus-mentionnées, se trouvent deux acrotères feuillagés amortissant la pyramide; celle-ci est décorée, sur la même face principale, d'un grand losange chargé au milieu d'une creusure semi-circulaire (fig. 1, I), et, sur celle des faces latérales restée intacte, de la figure bien connue de l'*ascia* (fig. 1, II), emblème funéraire utilisé plus spécialement en Gaule, et surtout à Lyon et aux environs.

L'*ascia* est une hache à tranchant transversal, ou plutôt une erminette ou une doloire qui, sur les monuments, affecte des formes variées, et que les bas-reliefs nous montrent entre les mains d'artisans de professions diverses, charpentiers, menui-

¹ Voy. le *Bulletin*, t. I^{er}, p. 364-366.

² Et non le 10 comme cela a été marqué sur la pierre.

³ Déposés actuellement au Musée épigraphique.

siers, maçons, tailleurs de pierre, agriculteurs, etc. Léon Renier a pensé qu'un tombeau portant la figure de l'ascia ou la formule équivalente *sub ascia dedicavit*, était un tombeau neuf, dédié

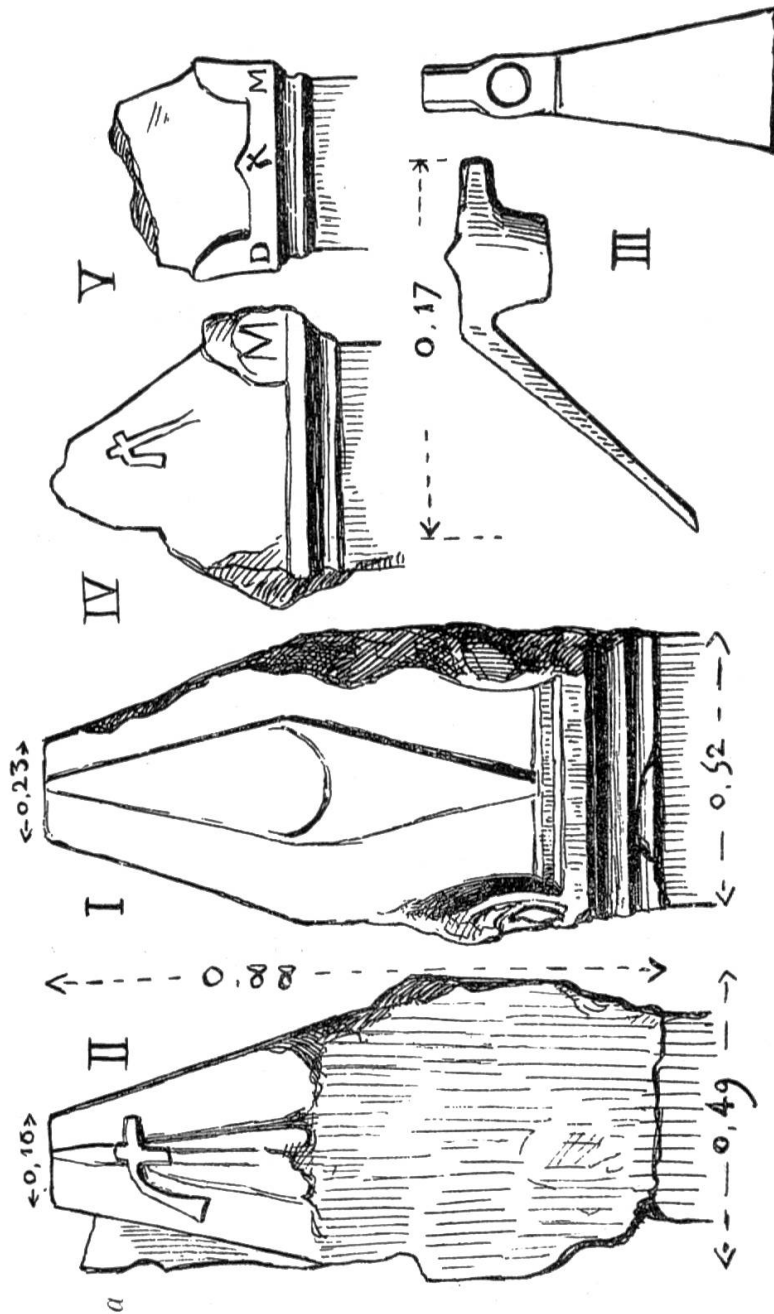


Fig. 1.

alors qu'il était encore, pour ainsi dire, entre les mains du tailleur de pierres. L'ascia serait en ce cas un outil de marbrier. Mais l'explication exacte et définitive de sa présence sur les

monuments funéraires est encore à trouver, malgré le grand nombre de mémoires écrits à ce sujet.

L'ascia est tantôt gravée en creux, tantôt sculptée en relief, comme sur notre monument où elle est fort exactement tracée sur un fond pyramidal qui, au premier abord, a l'air de former corps avec l'ascia en lui donnant l'aspect d'une sorte de halberde. L'autre face latérale du cippe portait quelque décoration analogue à ce fond pyramidal ou au losange de la face principale, mais elle est brisée. Sur la face postérieure, destinée à être appuyée contre une muraille et qui a été fortement bûchée, la pyramide est en partie masquée par un appendice taillé en demi-cercle au sommet (fig. 1, IIa), destiné vraisemblablement à empêcher la pyramide d'être complètement détachée, tout en lui laissant l'apparence de l'isolement, et à empêcher le séjour des eaux de pluie.

Mais la partie importante d'un monument funéraire, ce n'est pas son couronnement, même lorsqu'il est pourvu d'emblèmes comme l'ascia, c'est son épitaphe. Notre cippe, s'il avait jamais eu une inscription, l'aurait portée sur la seconde pierre retrouvée et dont la surface est intacte; elle n'a reçu, malheureusement, aucune lettre et il est probable que le cippe n'avait pas quitté la boutique du marbrier gallo-romain, lorsque l'introduction du christianisme à Genève, ou tout autre événement, l'a transformé en une simple pierre de construction. La hauteur totale des deux pierres — il manque donc la base — est de 1^m,70.

La forme pyramidale a été très souvent employée pour les cippes funéraires. Le Musée épigraphique de Genève en possède un de semblable disposition, dont le couronnement est reproduit ici comme point de comparaison (fig. 1, IV); l'ascia y est sculptée avec peu de soin. Voici encore un cippe du Musée d'Avenches où l'ascia est simplement gravée en creux, non point sur la pyramide, mais sur le bandeau, entre les deux acrotères (fig. 1, V); sur ces deux monuments elle est accompagnée des lettres D M, abbréviation pour *Dis Manibus*. Il nous a paru intéressant de rapprocher des asciae gravées ou sculptées, et de reproduire ici, une ascia originale en fer appartenant au Musée d'Avenches et fort bien conservée (fig. 1, III).

Nous ne croyons pas que l'ascia soit figurée sur d'autres mo-

numents de Genève, mais la formule *sub ascia dedicavit* se trouve sur le cippe funéraire de *Verria Verrula* (au Musée) et sur celui, déjà cité, de son fils *Cal. Verna*. Ces deux inscriptions peuvent dater de la fin du III^e siècle, de même, probablement, que le nouveau cippe.

D'autres trouvailles, moins importantes à la vérité, ont été faites à Saint-Pierre en même temps que le fragment romain qui fait l'objet de cette note. L'aspect de la partie démolie était assez curieux. On voyait encore, dans l'arrachement de la muraille, un beau fragment de la corniche romane ornée de palmettes qui règne dans le chœur de l'église, au-dessous des fenêtres inférieures; il est probable que ce morceau avait été taillé en trop, puisque cette frise est encore complète aujourd'hui. Plus bas, dans les fondations mêmes, au milieu de blocs de roche évidemment romains, de molasses informes et même de gros quartiers d'albâtre ou de pierre tendre, on apercevait un tambour de petite colonnette romane ou gothique; plus bas encore, on a retrouvé des restes de murailles parallèles au transept et trois blocs de roche, longs chacun de 1^m,52, taillés en demi-cercle d'un côté, en surface plane d'un autre, et larges de 0^m,70; ce sont des parties de fûts de colonnes qui étaient composés de pierres dressées et jointes dans le sens de la hauteur, sur leur plus grand diamètre; le pôle postérieur, aplati, montre qu'il s'agit de colonnes appuyées; l'une de ces pierres a été extraite et mériterait d'être conservée, malgré sa simplicité, comme l'un des matériaux employés à la construction d'un des édifices qui ont précédé l'église actuelle. Dans la fouille, mêlés à d'autres débris d'époques diverses, on rencontrait de nombreux vestiges d'ossements et des fragments de grandes tuiles romaines à rebords. Enfin, dans les matériaux du contrefort, se trouvaient des molasses moulurées, parties d'arcatures gothiques de petites dimensions, dont plusieurs spécimens ont été déjà retrouvés au cours des travaux entrepris à Saint-Pierre.

Tout cela montre combien la cathédrale a été fréquemment remaniée et l'intérêt que présenterait l'examen attentif de la maçonnerie.

TROUVAILLES A LA PLACE DE BEL-AIR

On a démoli, au printemps de cette année, l'édifice connu sous le nom de *Maison des Trois-Rois*, à la place de Bel-Air. Cette enseigne fut jadis celle d'une des hôtelleries les plus florissantes de Genève; elle existait au XV^e siècle et les grands personnages y descendaient, mais elle se trouvait alors à quelques pas de l'emplacement actuel, au-dessus du passage qui porte officiellement le nom de Passage de Bel-Air, et qui a un autre nom, plus répandu, quoique moins distingué. En 1475, la maison des Trois-Rois, appartenant à noble Aymon de Versonay, après avoir été la propriété de Pierre de Menthon, et située entre une maison de Pesmes à l'est et la rue tendant vers le pont du Rhône à l'ouest et au sud, fut estimée 1200 florins ¹. Après l'incendie du pont bâti en 1670, les décombres servirent à former et à exhausser de plusieurs mètres la place de Bel-Air qui n'occupait jusqu'alors qu'un petit espace à la tête du pont. L'hôtellerie avait brûlé; on la transporta dans une nouvelle maison construite en 1675, celle-là même qui vient d'être détruite et qui avait été remaniée en 1728. Les fouilles faites en vue de la construction d'un immeuble neuf, n'ont amené tout d'abord aucune trouvaille intéressante ²; c'est au moment où elles allaient être terminées qu'on a trouvé quelque chose. Dans l'angle sud-ouest de la fouille (angle de la rue de la Corraterie et de la place susdite) on a mis au jour un épais massif de maçonnerie disposé sur de gros blocs de roche placés à plus de quatre mètres de profondeur. Cette forte muraille a dû dépendre de la grosse tour carrée voisine (emplacement actuel de la librairie Eggimann) qui défendait la porte de la Monnaie placée à l'extrémité de ce qui est aujourd'hui la rue Centrale, et faisait partie de l'enceinte élevée aux XIII^e et XIV^e siècles; ç'aurait été l'extrême pointe de la place sur cette rive du Rhône, jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Du reste, la topographie ancienne de ce quartier, complètement modifié par

¹ J.-J. Chaponnière, *État matériel de Genève*, etc., *M. D. G.*, t. VIII, p. 313.

² On a prétendu que des monnaies d'or et des papiers avaient été trouvés dans les planchers de la maison démolie; cela n'a pu être prouvé.

l'incendie de 1670 et par des reconstructions successives, est assez difficile à établir d'une façon exacte. Il nous paraît, en tout cas, que les murailles retrouvées permettent de rectifier un tout petit point du précieux plan synchronique publié par J.-B.-G. Galiffe dans sa *Genève historique et archéologique*; sur ce plan, le rempart du XIII^e siècle se dirige en droite ligne de la tour de la Monnaie vers la porte du Pont-du-Rhône voisine et c'est la tour qui forme le point saillant de la place; il conviendrait, semble-t-il, de faire faire à ce rempart un angle dans la direction du fleuve et de noter en ce lieu un petit ouvrage de fortification coupant la grève et défendant la tête du pont. Il est certain, en tout cas, que la maçonnerie retrouvée était antérieure à l'incendie, puisqu'elle limitait au sud la couche de déblais qui n'avait jamais été remuée jusqu'à ce jour.

Cette couche de déblais était fort curieuse à interroger. On distinguait d'abord une grande quantité de charbons parmi lesquels se voyaient les vestiges de nombreux objets carbonisés ou partiellement fondus, tombant en poussière dès qu'ils étaient exposés à l'air ou qu'ils se séchaient; nous avons remarqué des restes d'outils et d'instruments en fer et en bronze, de grandes quantités de petites épingle en bronze, — il y avait des épingliers parmi les habitants du pont — les restes d'un peigne en corne, d'innombrables vestiges de tuiles, de briques et de poteries, et même un livre presque entier et ouvert, dont les pages jadis blanches se séparaient encore les unes des autres, et qui possédait une partie de sa reliure avec ses fermoirs de bronze dénaturés par l'oxydation; ce n'était pas un livre imprimé, c'est tout ce qu'il a été possible de reconnaître avant qu'il s'émiettât. Il est probable qu'un examen constant et attentif des parois de la fouille aurait permis de noter d'autres vestiges. En fait d'objets complets, il n'est venu à notre connaissance qu'une jolie petite lampe en bronze munie de son crochet de suspension (le crésus de nos pères¹); elle peut dater de la fin du XVI^e siècle, mais faisait sans doute partie du mobilier de l'hôtellerie nouvelle, puisqu'elle a été trouvée dans une sorte de canal en bois se dirigeant vers le fleuve.

Les débris de poterie sont en général dépourvus d'intérêt, sauf

¹ En possession de M. F. Boissonnas, photographe.

un fragment de carreau de poêle très mal conservé, sur lequel se détache en relief la figure d'un petit roi debout, vêtu d'un grand manteau et tenant en main un globe crucifère. Le carreau complet devait porter les effigies des trois rois mages; c'est là le dernier débris du poêle de la maison placée sous leur protection, poêle qui avait été fait spécialement pour elle. Le champ du carreau est occupé par un semis d'étoiles rappelant l'étoile de Bethléem. On s'étonnera, à ce propos, des figures qui ornaient l'enseigne de la maison, sculpture du XVIII^e siècle qui a été donnée au Musée archéologique; ce n'est pas Melchior, Balthasar et Gaspard que l'on y voit, mais bien un roi d'Angleterre¹, Henri IV et Frédéric le Grand. On connaît plusieurs exemples de cette étrange métamorphose, qui ne s'est produite qu'en pays protestants; la Réforme ayant proscrit les images sacrées, les tenanciers d'hôtelleries placées sous le vocable des Trois-Rois durent transformer les mages en souverains quelconques, ceux dont l'effigie était la plus propre à jeter quelque lustre sur leur maison.

Mais voici qui est plus intéressant. Parmi les roches de cette maçonnerie dont il a été question tout à l'heure, on a eu la bonne fortune de rencontrer deux inscriptions romaines qui ont été données à la Société auxiliaire du Musée par M. l'architecte E. Goss, pour le compte de la Société immobilière des Trois-Rois. La première est malheureusement incomplète; il ne reste que la moitié du monument, une dédicace au dieu Mercure faite à la suite d'un vœu par deux individus, un père et son fils, dont nous n'avons plus les noms complets. Voici ce qu'on peut lire de ce texte, la surface de la pierre ayant été passablement détériorée et rongée par l'eau :

[Mer]RIO · AVG

..... § · MARCVS · ET

..... L̄INVS · FILIVS

[Ex] voto

(A Mercure Auguste, . . . s Marcus et. . . . linus, son fils,
ensuite d'un vœu.)

¹ Et non Charlemagne, comme le dit Blavignac dans son *Histoire des enseignes d'hôtelleries*, Genève, 1878, in-8, p. 460.

Les lignes sont comprises dans un encadrement rectangulaire formant un cartouche à appendices en queues d'aronde. Dans son état actuel la pierre a 0^m,61 dans sa plus grande longueur et 0^m,66 de hauteur. Les lettres, assez grossièrement et inégalement gravées, indiquent un monument de basse époque. Il existe déjà, à Genève, au moins trois dédicaces à Mercure, dont deux à Mercure Auguste (*C. I. L.*, XII, 2594 et 2595); ces dernières sont fréquentes en Narbonnaise, surtout dans la vallée du Rhône¹. Quant à ce *Marcus*, faut-il le rapprocher de *L. Sanctius Marcus*, citoyen helvète, qui dédia un autel au dieu Silvain pour le salut des bateliers du lac, ses amis (*Ibid.*, 2597)? Chose curieuse, cette inscription avait été trouvée dans le Rhône, un peu au-dessous de la Tour de l'Ile, à une très petite distance, par conséquent, du texte récemment découvert. Une autre inscription, l'autel dédié à Neptune par *C. Vitalinius Victorinus*, soldat de la XXII^e légion (*Ibid.*, 5878), provient à peu près du même endroit du lit du fleuve.

La seconde inscription de Bel-Air est complète et de meilleur style. C'est un cippe funéraire haut de 1^m 57, dont le sommet, qui peut-être se terminait en pyramide analogue au fragment trouvé récemment à Saint-Pierre, a seul été détérioré. Le socle et le sommet sont séparés du fût, quadrangulaire comme eux, mais plus étroit, par de jolies moulures suivant les trois faces principales. La quatrième face était destinée à être appuyée contre une muraille; on voit encore à la base des faces latérales les trous du scellement servant à maintenir la pierre droite. Bien que là aussi la surface soit altérée par le travail de l'eau, l'inscription se lit aisément :

S E R V I L I
A E S A B I
N E C A T I A
S A B I N V
L A M A T R I
K A R I S S I M E . .

(*A Servilia Sabina, Catia Sabinula à sa mère très chérie*).

¹ *C. I. L.*, XII, 1829 et 1830 Vienne, 2195 Blanieu, 2197 Chatte, 2213 Saint-Jean en Royans, 2222 Grenoble, 2322 Montgilbert, 2378 Ambla-

Il semble qu'il y a, à la fin de la dernière ligne, une lettre ou un sigle, impossible à déchiffrer. L'inscription est encadrée par un double filet. Les noms de ces deux femmes, *Servilia Sabina* et sa fille *Catia Sabinula*, ne sont pas encore représentés, sauf erreur, dans les inscriptions de Genève. Le cognomen *Sabinus* existe seul sur une dédicace à Mars Auguste (*C. I. L.*, XII, 2592).

UN VITRAIL AUX ARMES DE GENÈVE

Planche II.

M. A.-R. Balthazar, à Lucerne, possède un petit monument qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance. C'est un vitrail de dimensions très restreintes, peint en grisaille, et qui porte les armes de Genève. Le fait est assez rare pour être signalé. A notre connaissance, il n'existe que deux vitraux portant nos armoiries, l'un, malheureusement réduit à l'état de fragment, est, ou plutôt était un médaillon rond de 20 centimètres de diamètre environ, de la seconde moitié du XVI^e siècle, qui se trouve dans la collection de feu le syndic Rigaud, précieusement conservée au château de la Tour-de-Peilz par M^{lle} Anna Sarasin; l'autre, beaucoup plus important, a passé en vente publique à Bâle en 1882 — un an après la fameuse vente Burki. C'était un panneau de 0,50 × 0,40 au moins, du milieu du XVI^e siècle (vers 1545 environ), œuvre probable du célèbre peintre-verrier Charles d'Ægeri, de Zurich¹; on ne sait ce qu'il est devenu, les questions posées à ce sujet dans divers journaux étant restées sans réponse².

gnieu, 2435 et 2437 Mont du Chat, 2490 Saint-Félix, 2529 Annecy, 3086-87 Nîmes, 5365 environs de Narbonne.

¹ Communication de M. H. Angst, directeur du Musée national. La vente était faite par feu l'antiquaire E. Wolff, de Bâle, pour le compte d'un amateur parisien.

² On nous dit que la collection Pourtalès, vendue il y a quinze ou dix-

La grisaille de M. Balthazar constituerait donc le troisième vitrail connu à nos armes; elles n'y figurent, du reste, qu'à l'état d'accessoire. Le panneau, d'un seul morceau de verre blanc à l'origine, a subi quelques fêlures, mais il est encore complet (0^m,14 de hauteur sur 0^m,195 de largeur). Au centre se trouvent les armes de la famille Eynard dans un cartouche ovale, surmonté d'un heaume à lambrequins sommé d'un lion issant couronné, et flanqué de deux palmes; à droite et à gauche sont entassés des ballots de marchandises portant la marque commerciale de leur propriétaire, un cœur surmonté d'une sorte de quatre de chiffre à double barre horizontale et contenant un I et un E¹. Le tout repose sur un soubassement orné de l'inscription suivante, qui partage un cartouche aux armes de Genève, l'aigle se trouvant à gauche, la clef à droite :



M^r JAQUES EYNARD MARCHAND ET-
MEMBRE DU GRAND CONSEIL A GENEVE

Au-dessus des deux parties séparées de l'écusson genevois, se dressent deux socles chargés chacun d'une sphère. Enfin deux trophées d'armes — tambours, sabres, cimenterres, lances, flèches, tymbales, drapeaux, etc. — pendent du sommet, au-dessus des ballots, et une seconde inscription remplit l'espace vide entre ces trophées et le cimier de l'armoirie :

*Genff die
und grosse
ein Adler
im Wappen*

*Berüombt-
Statt
und Schlüssel
hat.*

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la provenance de ce vitrail. Il ornait jadis une fenêtre de la cure du village de Wolfenschiessen,

huit ans à Paris, renfermait également un vitrail genevois. Était-ce le même que celui de la vente Wolff? C'est possible.

¹ Comparez avec les marques Du Villard, *Bulletin*, t. I, pl. II et Favre, p. 512.

dans le canton d'Unterwald, sur la route de Stans à Engelberg. Comment expliquer sa présence en un lieu où les armes de la cité protestante étonnent au premier abord? M. Balthazar pense avec raison que ce Jaques Eynard se rendait avec ses marchandises à Engelberg, qu'il eut en route une aventure ou un accident qui l'obligea à demander l'hospitalité du curé de Wolfenchiessen, et qu'il lui fit don d'un vitrail en reconnaissance de ses soins, ainsi que cela se pratiquait beaucoup dans la Suisse allemande. L'explication est des plus plausibles.

Jaques Eynard, originaire de la Baume-Cornillane en Dauphiné, fils d'Antoine, se réfugia à Genève et y fut reçu bourgeois le 16 mars 1686 pour 4000 florins, deux fusils et un seillot de cuir. Il entra au CC en 1704 et en fit partie, sans interruption, jusqu'à sa mort survenue en 1722. Il avait épousé, en 1686, Anne-Madelaine Grenus, fille du syndic Théodore Grenus, dont il eut cinq enfants; il exerçait la profession de marchand drapier ¹.

Les Eynard portent *de gueules au lion d'argent*. C'est dire que leurs armes sont incorrectement représentées sur le vitrail par un lion couronné.

Le vitrail doit avoir été peint à Lucerne ou à Stans; il existe un bon nombre de panneaux analogues à Lucerne et aux environs.

LA CLOCHE DE CORSIER

L'archéologie campanaire — l'étude des cloches et de leurs inscriptions — est fort intéressante. Elle révèle bien des détails curieux, à qui veut se donner la peine de les aller chercher dans des situations quelquefois un peu périlleuses et toujours dans la poussière et la saleté, sur la grande corporation des fondeurs de cloches ou saintiers, sur le sort des cloches elles-mêmes, qui ont eu fréquemment à subir toutes sortes de vicis-

¹ J.-A. Galiffe, *Notices généalogiques*, t. III, p. 204. — Covelle, *Livre des bourgeois*, p. 383. — *Rôles du magnifique Conseil des Deux-Cents*.

situdes, sur les personnages dont les noms sont rappelés sur l'airain, donateurs, parrains, prêtres, magistrats, etc. Beaucoup de cloches enfin, portent des figures d'une réelle valeur artistique ou des armoiries utiles à connaître. Malheureusement ce sont des instruments fragiles, et on n'en a conservé qu'un petit nombre d'anciennes.

Dans notre canton, sur près de 150 cloches d'édifices civils ou religieux, 17 seulement sont antérieures à la Réformation, soit 11 du XV^e siècle, 5 du XVI^e et une petite, sans aucune date ou inscription, qui remonte certainement au delà du XV^e siècle (Peicy, ancienne église paroissiale dans la propriété Galiffe). De ces 11 cloches, trois appartiennent à Saint-Pierre (la cloche de l'horloge 1460, la cloche appelée Bellerive 1473, le Réveil-matin, sans date); trois à l'église de la Madeleine (1420, 1470 et 1486); deux à l'église de Saint-Gervais (1493 et une sans date); une à celle des Pâquis, sans date, qui se trouvait auparavant dans le clocheton de l'ancien hôpital (Palais de Justice); une à l'horloge du Molard, sans date; une enfin, à l'église de Genthod, provenant de Balleyson et datée de 1471. Les cinq cloches du XVI^e siècle sont : le tocsin de Saint-Pierre (1509), une des cloches de l'horloge du Molard (1518), une cloche à l'église de Jussy (1519), une à l'école de Genthod provenant d'Etrembières (1532) et celle qui fait l'objet spécial de cette notice, une des deux cloches de l'église de Corsier (1501).

Le XVI^e siècle, à partir de la Réformation, ne nous a laissé qu'une cloche, la troisième de l'horloge du Molard, datée de 1595 et qui fut enlevée par les Genevois au fort Sainte-Catherine. Au XVII^e siècle appartiennent les cloches suivantes : la Collavine, à Saint-Pierre (1609), la grosse cloche (1607) et les deux petites (1678 et 1699) du temple de la Fusterie, les trois cloches de l'horloge de la Tour-de-l'Île (deux de 1678 et une de 1682), la cloche du Collège (1673) et celle de l'église de Chancy (1636). Enfin 26 cloches ont été fondues au XVIII^e siècle.

* * *

En attendant de publier les inscriptions de toutes ces cloches et de celles des contrées avoisinantes qui ont fait partie de l'ancien diocèse de Genève, que nous avons dès longtemps relevées

avec notre collègue M. A. Cahorn, nous voudrions consacrer une note à la cloche de Corsier signalée plus haut.

Cette cloche, fort belle, mais brisée en trois morceaux, était hors d'usage depuis 1868, lorsque nous avons obtenu de M. Falquet, maire de Corsier, l'autorisation de l'exposer dans le groupe de l'Art ancien de l'Exposition nationale de 1896 ¹. Depuis lors le comité du groupe, la sauvant d'une destruction certaine, en a fait l'acquisition et l'a donnée au Musée archéologique de notre ville. Elle est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord comme un beau spécimen de l'art du saintier; la forme en est assez pure, la décoration sobre et point trop mal venue, la forme des lettres élégantes; ensuite elle présente quelques particularités dignes d'être remarquées. Son diamètre est de 0^m,65.

Deux inscriptions l'ornent. L'une au sommet de la cloche, en deux lignes (pl. III, fig. 1) :

† maria · r · in · $\overline{\text{xpo}}$ · pater · d · hugo · forrerii ·
prothonotarius · | de tornon ·

(† Marie. Le révérend père en Christ seigneur Hugues Fourrier, protonotaire de Tournon.)

L'autre sur le bord inférieur, en caractères plus petits (*ibid.*, fig. 2) :

† $\overline{\text{ih}}$ s · $\overline{\text{xp}}$ us · rex · uenit · in pace · deu ∞ · ieru ∞ · homo ·
factu ∞ · est · $\overline{\text{xp}}$ us · uincit · $\overline{\text{px}}$ s · p () a · regnat · $\overline{\text{xp}}$ s ·
imperat · $\overline{\text{xp}}$ us · ab · $\overline{\text{om}}$ i · malo · nos · deffendat · p ()
a · $\overset{\circ}{a}$ · $\overset{\circ}{d}$ · $\overset{\circ}{m}$ · c c c c c i

(† Jésus-Christ roi vient en paix. Dieu Jésus est fait homme. Christ vainc, Christ P () A règne, Christ domine, Christ nous défend de tout mal. P () A. L'an du Seigneur 1501.)

Toutes deux sont en lettres gothiques minuscules, avec les S seules de forme latine. La croix qui précède l'inscription supé-

¹ *Catalogue de l'Art ancien, groupe 25, n° 2673.*

rieure est une croix tréflée fichée sur deux degrés; le nom *Maria*, qui suit ce signe, représente en même temps qu'une invocation à la Vierge, le nom même de la cloche; quant à ce Hugues Fourrier qui l'a fait faire, nous en reparlerons. Ce sont des rosaces en manière de roses héraldiques qui séparent les mots dans le premier texte (pl. III, fig. 3); on les retrouve dans le second où elles alternent irrégulièrement avec de petits écus portant un losangé et sommés d'un chapeau de chanoine, et avec d'autres signes séparatifs fréquemment employés dans l'écriture monumentale gothique. Les initiales P. A., séparées par une petite cloche, que l'on voit ici en deux endroits, sont celles du nom du fondeur, malheureusement inconnu, et dont nous n'avons vu jusqu'ici aucun autre travail¹. La corruption *Jerus* pour *Jesus* est fréquente dans les inscriptions de la fin du moyen âge; du reste, les inscriptions campanaires en général renferment nombre d'erreurs orthographiques dues à l'ignorance des fondeurs, artistes ambulants jusqu'à une époque relativement récente².

Dans l'espace compris entre les deux inscriptions se trouvent plusieurs figures qui contrastent avec celles que les fondeurs de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e ont généralement employées. La sainte Vierge portant l'Enfant Jésus et l'*Ecce Homo* entouré des instruments de la Passion, placés l'un et l'autre dans des niches architecturales, plus rarement l'Annonciation, telles sont les figures constamment placées alors sur les cloches et présentant fort peu de variantes entre les différents exemplaires. Rien de semblable sur la cloche de Corsier, pour la confection de laquelle le donateur n'a pas consenti à ce qu'on utilisât les moules banaux; il n'est pas admissible, en tout cas, que le fondeur, possesseur de deux types de caractères soigneusement gravés et d'une réelle élégance — plus élégant que ceux d'autres

¹ M. A. de Champeaux cite dans son excellent *Dictionnaire des fondeurs, ciseleurs, etc.*, t. I (seul paru), Paris, 1886, in-12, p. 43, un Pierre Audebert, fondeur de cloches à Arras en 1508, souche d'une nombreuse famille d'ouvriers bronziers. Serait-ce l'auteur de notre cloche, qui aurait travaillé de son métier en voyageant, avant de s'établir définitivement à Arras?

² On remarquera, dans la seconde inscription, l'emploi des *u* pour des *v*, les *s* renversées, l'interversion *pxs* pour *xps*, etc.

cloches du commencement du XVI^e siècle existant encore dans nos contrées — n'ait eu aucun moule de figure à sa disposition. Mais Hugues Fourrier est vraisemblablement intervenu ; il a dû fournir des modèles — le cachet à ses armes d'abord — puisque non seulement les figures ne se rencontrent pas dans le matériel habituel des saintiers, mais encore elles n'ont pas été faites pour l'usage spécial de la décoration d'une cloche. Ce sont les empreintes d'une matrice d'enseigne de pèlerinage, d'un sceau et de deux poinçons à l'usage soit de l'orfèvrerie, soit des bronzes de petites dimensions, que nous décrirons successivement :

1° L'enseigne de pèlerinage est celle de Notre-Dame de Liesse d'Annecy. L'original est conservé au Musée de cette ville¹ ; il porte au centre une triple niche d'architecture avec dais gothique abritant la sainte Vierge et l'Enfant au milieu, saint Antoine à la droite de celle-ci, saint Maurice à sa gauche ; une légende en lettres gothiques minuscules entoure ce motif :

Nostre : Dame : de : Annessie :

Au bas de la niche, sous l'effigie de la Sainte Vierge et entre les mots *Dame* et *de*, il y a un écu aux armes de la collégiale (*d'azur à l'étoile d'or*) qui a été remplacé sur la cloche de Corsier par l'armoirie losangée de Hugues Fourrier, moulée avec le poinçon que nous avons déjà rencontré dans l'inscription inférieure ; comme ce poinçon est plus grand que l'écu gravé dans la matrice, le mot *de* et une partie du grènetis qui circonscrit la légende ont disparu. Enfin, dans les quatre angles — car le moule est carré, de 0^m,08 de côté — sont placés les symboles des évangélistes ; un cordon quadrangulaire entoure le tout. Il s'agit d'un petit monument de la fin du XV^e siècle, qui devait encore être presque une nouveauté lorsque la cloche fut fondue, et dont les pèlerinages de Notre-Dame de Liesse, très fréquentés, avaient sans doute répandu les épreuves à profusion dans le diocèse ; on verra dans la figure 2, au-dessous de la reproduction de l'enseigne figurée sur la cloche, reproduction complétée

¹ La fonte n'a pas bien rendu les finesses de l'original.

d'après une empreinte prise dans la matrice elle-même¹ qu'a bien voulu nous communiquer M. Joseph Serand, sous-archiviste

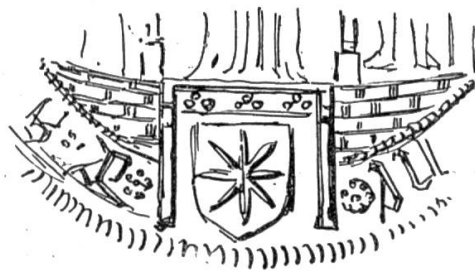


Fig. 2.

de la Haute-Savoie, on verra, disons-nous, le motif héraldique qui orne cette dernière.

¹ Cette matrice a été exactement décrite, mais moins bien reproduite, dans l'ouvrage de MM. Auguste Dufour et François Rabut, *Sigillographie*

2° L'empreinte de sceau est malheureusement moins facile à déterminer. C'est celle d'un cachet circulaire de 0^m,055 de diamètre, portant au centre une jolie et traditionnelle représentation de l'Annonciation accompagnée d'un écu couronné dont les meubles ne se distinguent plus; légende en caractères gothiques minuscules avec S latines — comme dans les inscriptions de la cloche — indiquant également l'extrême fin du XV^e siècle :

† S : indulgenciarum : beate : marie : de : recuperancia : ordinis :
carmelitarum.

(Sceau des indulgences de Notre-Dame de Recouvrance, de l'ordre
des Carmes.)

La fonte n'a pas rendu avec beaucoup de netteté les petits caractères de la légende, surtout en ce qui concerne le mot *Recuperancia* que nous avons un peu hésité à lire ainsi. Où se trouvait cette maison de Carmes? Nous ne savons. Plusieurs localités françaises s'appellent Recouvrance, le faubourg de Brest entre autres, mais aucune, à notre connaissance du moins, n'a possédé de couvent de Carmes; celui de Brest se trouvait à Brest même, et au surplus il a été fondé en 1652. Il s'agit évidemment d'un monastère placé sous le vocable de Notre-Dame de Recouvrance (celle que l'on implore pour « récupérer » une personne disparue), dans une localité portant un autre nom. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que ce couvent n'était pas situé dans le diocèse de Genève où les Carmes n'ont point fondé

de la Savoie, 1^{re} série, sceaux religieux, Turin, 1882, in-4, p. 97 et pl. VIII, fig. 117 (Tirage à part des *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, t. XXXIV et XXXV). Elle est en fer, munie d'une queue pyramidale, et a été trouvée en 1855 dans le canal du Thiou à Annecy; vendue à Genève par l'ouvrier qui l'avait découverte, elle a été rachetée à Paris par feu Arnold Morel-Fatio et cédée par lui au musée d'Annecy en 1870. Notre-Dame de Liesse était jadis un lieu de pèlerinage très fréquenté. Il y avait près de l'église un hôpital pour loger les pèlerins. L'un des sanctuaires était dédié à saint Antoine, ce qui explique sa présence sur l'enseigne; quant à celle de saint Maurice elle est justifiée par le fait que ce saint, patron des états et des princes de Savoie, était encore celui d'une des paroisses et de la chapelle du château d'Annecy.

d'établissement. Il est probable que le sceau était apposé sur une indulgence octroyée à Hugues Fourrier au cours de quelque voyage. C'est bien, en tout cas, d'après une empreinte, et non d'après une matrice, qu'il a été reproduit sur la cloche (pl. III, fig. 4).

3° Les deux dernières figures ornant la cloche de Corsier sont d'un art très fin. L'une d'elles représente une femme en élégant costume de la seconde moitié du XV^e siècle, agenouillée et tenant un écu gothique (pl. III, fig. 5). Là, comme sur l'enseigne de pèlerinage, Hugues Fourrier a fait enlever les armes qui se trouvaient sur cet écu pour y mettre les siennes, en utilisant la petite matrice circulaire déjà décrite. On voit fort bien, sur la cloche, comment s'est faite cette substitution, en entaillant assez brutalement le cartouche que tient si gentiment la noble dame. Comme dans la figurine suivante, le travail de ciselure est trop délicat pour qu'il s'agisse d'un moule appartenant au matériel d'un fondeur de cloches; le donateur aura, sans doute, fait reproduire par celui-ci des motifs empruntés à quelque objet d'orfèvrerie.

4° Il fallait, selon l'habitude constante, que la cloche soit ornée d'un sujet religieux. On a pris ici la scène qui a suivi la descente de croix et a si fréquemment inspiré les maîtres de la Renaissance : Marie tient sur ses genoux le corps de son Fils, tandis que saint Jean à sa droite et Marie-Madeleine à sa gauche le couvrent de baisers (pl. III, fig. 6).

* * *

Comme on le voit, cette cloche est intéressante au point de vue iconographique et artistique. Son histoire ne le serait certainement pas moins, si nous la savions. Hugues Fourrier — ou Forrier — le donateur, n'a pas joué un rôle assez considérable pour occuper une grande place parmi les innombrables personnages ecclésiastiques du diocèse de Genève. On sait que, originaire de Tournon en Vivarais et protonotaire apostolique (avant 1501), il était habituellement désigné sous le nom de « protonotaire de Tournon » ; c'est ainsi qu'il est appelé sur notre cloche. Il fut plébain de Thônes en 1506. Son père, noble Georges Fourrier, avait été seigneur d'Arvey. La famille s'éteignit dans la pre-

mière moitié du XVII^e siècle ¹. Elle portait pour armes : *losangé* (ou *fuselé*) *d'argent et d'azur* ; c'est bien ainsi que Hugues les a représentées sur sa cloche ; on les voyait également, paraît-il, dans l'église de Thônes, qui possédait l'une des plus anciennes plébainies du diocèse ².

Il n'est pas probable que Hugues Fourrier ait jamais rien eu à faire avec l'église de Corsier. Comment sa cloche y parvint-elle ? A la révolution certainement. En 1793, les communes furent invitées, ensuite d'un décret fameux de la Convention nationale, à faire procéder à la descente et au transport de leurs cloches dans les chefs-lieux ; on devait en échanger le métal contre des pièces d'artillerie ³. Le moment vint où le rétablissement du culte rendit les cloches à leur usage naturel ; on distribua ou vendit alors au hasard toutes celles qui n'avaient pas été fondues et c'est ainsi, probablement, que notre cloche arriva à Corsier. Pour quel clocher Hugues Fourrier l'avait-il fait faire ? Nous ne savons, mais on peut supposer que ce fut pour Thônes, puisqu'il y exerça plus tard la première charge ecclésiastique. Les cloches de Thônes avaient été envoyées à Annecy en 1793, comme tant d'autres ; six d'entre elles, de différentes dimensions, — dont peut-être celle qui nous occupe — représentaient ensemble 1763 livres de bronze et une autre, pesée à part, 220 livres ⁴.

Le décret de la Convention autorisait les communes à conserver une cloche pour les usages civils. Corsier n'en avait point

¹ Comte Amédée de Foras, *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 3^e volume, Grenoble, 1893, in-fol., p. 11.

² Il y a eu à Genève une famille Forrier ou Fourrier qui, chose curieuse, a eu des armes qui n'étaient point sans analogie avec celles des F. de Tournon. Elle portait *échiqueté* ou *fascé d'argent et d'azur*, tandis que ces derniers avaient un *losangé* de même couleur, que l'on a transformé quelquefois en un *burrelé* analogue au susdit *fascé*. Y a-t-il quelque lien entre ces deux familles ? Celle de Genève aurait été originaire de Jussy ; elle est mentionnée pour la première fois en 1357 et elle a possédé un syndic en 1425 (J.-B.-G. Galiffe, Adolphe Gautier et Aymon Galiffe, *Armorial Genevois*).

³ La cloche de Corsier porte sur le cerveau le chiffre 211 gravé. C'est, sans doute, celui de quelque inventaire dressé en 1793.

⁴ Communication de M. Joseph Serand, sous-archiviste à Annecy.

gardé. En 1797, les habitants, désireux d'en posséder, se cotisèrent à cet effet. La cloche dont il vient d'être question fut achetée alors et une autre cloche fut commandée à un fondeur Genevois, Daniel Dreffet ; cette dernière est encore à Corsier et porte les inscriptions suivantes :

J'APPARTIEN A LA COMMUNE DE CORSIER
J'AI EUT POUR PARRAIN JEAN LOUIS DE
CHEVRENS AGENT MUNICIPAL & POUR MAR-
RAINE MARION SAUSINE.

PIERRE BUFFET ADJOINT MUNICIPAL.

FAITE PAR JEAN,
DANIEL DREFFET
MAITRE FONDEUR

A GENEVE

1797

Des figures d'assez grandes dimensions, mais des plus banales, accompagnent ces textes d'une simplicité toute révolutionnaire. Chose curieuse, se sont des figures de saints : le Christ sur la croix, saint Jean l'évangéliste, sainte Anne, la Vierge et l'Enfant, sainte Thérèse, un ostensor.

Mais en l'an IX, des contestations surgirent entre les habitants au sujet des cloches et de leur paiement ; ils portèrent différentes accusations contre l'ancien maire Dechevrens qui, aidé de ses partisans, songea à s'emparer violemment des cloches de l'église. La préfecture du département du Léman envoya à Corsier un délégué chargé de faire une enquête¹, et de concilier les parties ; ce qui paraît avoir eu lieu, non sans peine.

¹ Archives communales de Corsier.

PAPIERS TROUVÉS A L'HORLOGE DU MOLARD

Il y a vingt ans, en 1877, on découvrit au cours de travaux exécutés à l'horloge du Molard, et dans l'un des poids de celle-ci, les papiers manuscrits dont le texte suit. M. Émile Rivoire — auquel nous sommes redevables de la copie qui a servi à les publier — les avait communiqués à la Société d'histoire¹ et donnés ensuite à la Bibliothèque publique; ils étaient restés jusqu'à ce jour inédits.

C'est certainement l'un des plus curieux parmi les dépôts du même genre. Les documents que l'on y trouve sont d'un intérêt plus général que ceux retrouvés à Saint-Pierre ou au Palais de Justice, bien que plusieurs d'entre eux aient été écrits par les mêmes personnages. On voudra bien comparer ces différentes trouvailles². Celle du Molard nous reporte à l'année 1717, où la tour eut à subir quelques réparations; de nouvelles pièces s'ajoutèrent en 1773, dans une semblable occasion, à ce premier dépôt.

Les pièces datant de 1717 sont au nombre de trois, la première étant de source officielle, la seconde ayant été écrite par les ouvriers et la troisième par l'horloger chargé de conduire l'horloge. Aucune des quatre pièces de 1773 ne paraît due à un fonctionnaire de la Seigneurie.

¹ Séance du 29 novembre 1877. Voy. Édouard Favre, *Mémorial des cinquante premières années*, p. 200.

² Les trois clochers de Saint-Pierre ont livré les papiers déposés dans les pommeaux de leurs poinçons : la tour du midi en 1874, la tour du nord en 1892, la tour du carillon cette année même. Ils ont été publiés dans le *Journal de Genève*, n^{os} du 9 septembre 1874, du 11 juin 1892, supplément, et du 14 juillet 1897. D'autre part nous avons reproduit ceux des tours du midi et du nord dans une brochure intitulée : *Histoire d'un clocher* (Genève, 1892, in-8). Le dépôt découvert le 30 septembre dernier dans le clocheton de l'ancien hôpital (Palais de Justice) a été également publié dans le *Journal de Genève*, n^o du 3 octobre 1897, supplément.

On remarquera que les auteurs de ces dernières ne se faisaient pas d'illusions sur le caractère de leurs concitoyens : « Paix et concorde, disent-ils, *autant qu'on peut espérer de nos mœurs.* »

I

Pour l'Avenir

1717.

Le Couvert de cet Horloge a été réparé en Octobre 1717. Sous le syndicat des Nobles Pierre Gautier, J. Pierre Trembley, David Sartoris et J. Jacques Pictet,

de François Du Four Tresorier,
de S^r Estienne Mallet Contrôleur

La République jouissant d'une heureuse paix a fait travailler dès Avril 1716 aux fortifications du Coté du Lac¹, qui finiront avec cette année, par les soins du S^r Prades de la Ramière, Ingenieur que nous avons fait venir d'Hollande, en lui donnant 600 Ecus de gage par année.

En 1715 elle fit construire le temple de la Fusterie

En 1716 celui d'Avulli, et en 1717 elle a fait reparer ceux de Cartigni, Neidans et Valeiri

L'Eglise est pourvue d'excellens Pasteurs.

Le Troupeau est composé d'environ 20 mille ames.

Les revenus de l'an 1716 sont allés à 100 mille Ecus et ont été presque tous consumés.

L'on doubla en 1716 le poids du blé, la Gabelle de la chair, et celle du vin, et lon Etablit le Papier marqué², le tout au profit des fortifications qui consumerent en cette premiere année 30 Mille Ecus

L'on jouit depuis tres longtems d'une Santé parfaite. Graces à Dieu.

Le blé ne coute que deux Ecus la Coupe et la Vente du Vin n'est qu'a

¹ Ces travaux ont marqué le début de la période durant laquelle la République sacrifia tout à ses fortifications, période fertile en dissensions provoquées précisément par le zèle inconsidéré d'une partie du Conseil, dont le sieur De la Ramière était l'instrument. A la fin de 1717, en effet, les nouveaux ouvrages entourant les bastions de Hesse et de Longemalle furent achevés.

² L'impôt sur le papier timbré fut établi pour la première fois le 1^{er} octobre 1714.

14 f en 1716 et cette année 1717 sera au dessous¹. Quoi que les vins nouveaux soient tres bons.

La livre de la meilleure viande ne coute que six sols.

Depuis dix ans, L'on a construit le Grand Hopital avec la maison de Correction, Sans qu'on ait imposé un denier, seulement avec la charité des gens de bien².

La Chambre pour le Venerable Consistoire³

Les fontaines du Molard et de St Gervais, par une machine qui est sur le Rhosne.

L'on a augmenté la garnison jusqu'à 720 hommes, tous habillés de bleu⁴.

L'on a construit un grand Manège avec de belles ecuries à St Leger, et l'on a fait venir de Berlin un Ecuier avec 2000 Livres de gage par An. En un mot Cette république a prospéré infiniment et augmente tous les jours en crédit et en réputation. Elle est fort considérée par les puissances Protestantes. L'on y tolere l'exercice de la religion des Lutheriens qui ont leur Pasteur. Dieu veuille continuer à répandre ses graces et ses bénédictions sur L'Etat et sur L'Eglise, et detourner tous les malheurs dont elle est menacée.

fait à Genève ce 30^e 8bre 1717.

¹ Grâce aux différents dépôts, on pourra comparer les prix du blé et du vin pendant un certain nombre d'années :

	Blé		Vin	
1705	2	écus la coupe	18 à 20	sols le quarteron.
1707	14	florins »	4 à 5	» »
1709	7 1/2	écus »	2	florins »
1712	3	» »	2	écus le setier.
1716	2	» »	14	florins »
1717	18	florins »	1	florin le quarteron.
1728	20	» »	6	sols »
1765	21	» »	»	» »
1770	60	» »	30	» »
1771	»	» »	»	» »
1772	57	» »	—	—
1773	34 à 45	» »	10 à 18	» »

² L'hôpital fut construit en 1711 et 1712 par l'architecte De Vennes, sur l'emplacement du couvent de Sainte-Claire, dont les bâtiments servaient déjà d'hôpital depuis la Réformation. Comp. les papiers déposés en 1712 par Jaques Tollot, secrétaire de la maison, dans le pommeau du clocheton.

³ Le Consistoire se rassemblait primitivement dans une salle située dans Saint-Pierre, au dessus de la première travée de voûtes; la façade du temple étant fort ruinée, les pasteurs se plainquirent de la déféctuosité du local qui leur était assigné et on leur accorda une salle de l'hôpital, salle qui ne leur suffisait plus en 1714. La Chambre des Comptes fit alors transformer à leur usage la halle de la Taconnerie, démolie en 1874.

⁴ C'est à la suite des troubles de 1707 que la garnison fut portée à 720 hommes. L'uniforme bleu était d'ordonnance depuis 1704.

II

L'an mil-sept cens dix sept Le trente Octobre Moy Jean-François Gandoz¹ Maistre Ouvrier En fer blanc Jay Recouvert en Ecaille Le Clocher de L'orloge du Mollard sous le Regne de Noble Jean Jacque Trembley Seigneur Syndic et Noble Jacques Pictet Noble Leonard Buisson Noble Marc du Pan Et pour Tresorier General Noble François Dufour secretaire de La Chambre des Comptes Le Sieur Malcombe pour Controlleur Le Sieur Estienne Mallet Commis Le Sieur Jacque Caille Maistre des Ouvriers de la Charpentry Le Sieur Abraham du Fresne ouvriers de la Charpentry Anthoine Pichena et Anthoine Lecherra Ouvriers En fer blanc Jean Jacque Gandoz fils de Maistre Jean François Gandoz Gédéon François Du Vivier de Mantes sur Seine et Mathurin Paulin de Nante en Bretagne Pour Le Prix du Bled est dix huit florins La Coupe Le Vin un florin Le Carteron Le Meilleur La Viande six sols La Livre

Anthoine Gandoz fils

Isaac Raulieu

Estienne Duclou

III

Henry Auban

Condeteur de loreloge asossié avec la veue Soubairan des le 15 mars 1715 et le dit defun marit de la veue y a été des le 15 mars 1704 jusque au 12 novembre 1715 et la veue et moy avons Sussedé à geneve

Ce 30 octobre 1717

IV

L'an mille sept cent cinquante cinq Moy Etienne La combe² de monôblet en Languedoc a été admis Maitre de L'art de nos tres honores

¹ Ce Jean-François Gandoz appartenait à une dynastie de ferblantiers qui ont travaillé sur tous nos clochers ; on trouve son père Jean à la tour du nord de Saint-Pierre en 1677 et 1709, à la tour du midi en 1707, à celle du carillon en 1667 et 1691 ; lui-même opéra à la tour du nord en 1709, à la tour du midi en 1705 et 1707 ; il travaillait au Molard en 1717 avec deux fils. D'autres ouvriers se retrouvent également en plusieurs occasions.

² La hallebarde à laquelle est appendue une clef qui sert de poinçon à la Tour du Molard a été déplacée en 1892, lors de la réfection du clo-

Seigneur du Conseil de la Ville et Republique de Geneve Maitre Echantilleur des Poix et Balance de cette Ville et Le Blé se vendait a La datte de La reparation faite à Loreloge du môllard soit pômeau et Girouette neuve Le blé se vendait alors quarante cinq florins Courante La Coûpe et Le Vin 16 à 18 Sol Le Carteron que Dieu repande sur nous Ces benediction sur les année avenir et voeille nous recevoir en sa grace

Fait Lan de grace

A Geneve

Q

ce 26^e 8bre 1773

V

Lennée 1773 aux Mois de Octobre Lon na finis cete tours de la Repare en neuf Sou Le regne de noble Saladin premier es Bartelemy Rilliet Saindi de Garde monssieurs vial Saindic de la noble chembre des conte monssieurs Sarazin Saindic de lhospital es monssieurs philiber Cramer Tresorier General es monssieurs Lecointre Secretaire monssieurs Bordier controleur es Vollaire commis es Dantans commis Les metre ferblantier quy ont fait ce Belle ouvrage Son Lapalut es Rollier tous les 2 metre es des Bonnanfens es que Dieu les veulle Benir et les Conserver es presserve des malheur que Dieu peut nous menace au Si bien quo cherpantier quy Son Vogir es Jean François Weuilliemoz es Jacob Bernard Le vin ce vendes 10 Sol Le carteron aux mois de mar es apressent il ce ven 18 Sol Le carteron Le Ble ce vent 40 florin La coupe La chair ce ven 9 Sol La Livre.

Lennée 1771 Le Blé ce vendes 60 florin La Coupe en 1772 il Se vendes 57 florin es aux Commen ce men de lanee 1773 il Se vendes 34 florin La coupe — ces ennée Le Ble estes de fandu de Le Sorty de la Savoye on ne Sais pas de La par de quy Lennee 1773 Le roy de Sardagne es mort es le duc du Sablier¹ a fait Le tour de la Savoye es Lon natire Les pieces de

cheton. Sur la tige de fer qui lui servait de hampe se trouvait une inscription que l'on trouvera dans la seconde série de ces *Fragments* (*Bulletin*, t. I^{er}, p. 388) et que la pièce n° IV permet de compléter; elle se termine par un mot abrégé par un seul P, qui doit être lu *poids*. Cette pièce n° IV, rapprochée de l'inscription précitée, semble prouver que le singulier épi de la Tour du Molard date bien de 1773. Ainsi tombent toutes les légendes y relatives, dont la plus curieuse voulait que la clef fût celle de la maison du traître Philibert Blondel, et la hallebarde — arme du XVI^e siècle — celle d'un Savoyard tué à l'Escalade. (Voy. aussi J.-D. Blavignac, *Amortissement du clocher de la place du Molard*, dans *M. D. G.*, t. XI, p. 125-126.)

¹ Charles-Emmanuel II mourut le 20 février 1773. Sablier est mis pour Chablais.

Canon pour Le Salué en passent es Les meme Semaine Le prince de Carinan es entres dans Geneve es on La Recut avec tous Les honneur possible il ly a demeure quelque Jour cet meme ennee monsieurs Moudry a fait Le Couduroy a La Coulouvreniere, es a son estalations a plainpalais il ly à ves 101 tante Dresse es Les volontaire on marche avec Les Grenadier es Les dragon es Les chasseur es Lonna formes un Camp de Batalle es il se Sont Batu comme Lon fait dans les Combas¹.

Cete même année on na pandu un français es apres La voir pandu on La Brulé cete meme ennee onna fait des four Sur La place du moular es on na Batir un Batiment de Sus La Republique Jouir du paix tranquile Jusque a pressen Lexrcicce de La Religion il es tre Bien esexrcée mes ce Bien dommage que les temple ne Son pas Boucoup frequenter Je Soite que ceux quy Liron cete Letre Les voye plus frequenter que nous es que Dieu veulle Repandre Sa Benedictions Sur cette estas es Sur Son Eglise Jusque a La fain des Siecle amen issi Soity

VI

Ce présent Clocher du molard a duré depuis sa réparation en 1717 jusqu'à cette année 1773 qu'il a été réparé de nouveau et recouvert entièrement. Messieurs les syndics de cette année sont :

Nobles Jean Louis Saladin

» Barthelemi Rilliet

» René Vincent Vial

» Jean Sarasin

S^r Controleur Jaques Bordier

S^{rs} Commis en charpante de la Seigneurie, Dentand et Voullaire

M^{res} Lacombe serrurier.

Esais Lappallu, et marc Rollier, ferblantiers qui ont travaillé à la réparation de ce Clocher. La première Cloche de ce clocher a été transportée au clocher du Temple neuf et celle de ce Temple apportée ici il y a peu d'années².

¹ La fête du roi de l'Arquebuse eut un éclat extraordinaire; on en trouvera le récit détaillé dans Coutau, *Archives de la Société de l'Arquebuse*, Genève, 1872, in-4, p. 154. Voy. aussi Rivoire, *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, nos 1382 à 1384.

² L'horloge du Molard se trouvait jadis à l'autre extrémité de la place, sur la tour de la grande maison de Rolle démolie en 1889. Le syndic Jean Du Villard, propriétaire de cet édifice, obtint en 1591 de faire transférer l'horloge sur l'ancienne tour d'enceinte. (Voy. nos *Fragments*, première série, dans le *Bulletin*, t. I^{er}, p. 68.) Malgré ce transfert, Jean Du Villard s'intéressait encore à l'horloge, puisqu'il fit faire en 1607 une

L'Histoire fera mention des événements mémorables dès 1717 à ce jour
mais pour ne parler que des choses agréables à la patrie.

Il y a eu, traité en règlement de Limites avec la France ¹

Traité avec la Savoie ²

Limitation des droits du Conseil souverain en 1738.

Extension des dits Droits en 1768.

Guichet ouvert aux natifs, pour entrer à la Bourgeoisie

Paix et concorde autant qu'on peut l'espérer de nos mœurs.

Le Beau Grenier à Blé bâti à Rive il n'est pas tout-à-fait fini ³

Deux nouvelles fontaines faites cette année à la fusterie et près du
Temple de St Gervais

Prix du blé florin 38 du vin Il vaut aujourd'hui 25^e octobre florin 1
le q.^{art}.

Puisse l'abondance et la Paix

fleurir à Jamais sur tes bords

Amen

Etienne Louis Ducloux.

VII

Avis au peuple Genevois

Le présent Clocher a duré sa réparation en 1717 jusqu'à cette année
1773 qu'il a été réparé de nouveau.

Membres actuels des Seigneurs Syndics

de cette année

Nobles Jean-Louis Saladin Premier Syndic

Barthelemy Rilliet

René-Vincent Vial

Jean Sarazin

Sieur Contrôleur Jacques Bordier

S^{rs} Commis en la Charpente J. Dentand, P^{re} Voullaire.

Les Ouvriers qui ont travaillé à la réédification de ce Clocher sont :

1^o La Combe serrurier

2^o Lapalu et

3^o Marc Rollier ferblantiers

cloche qui lui était destinée, celle-là même qui fut transférée au temple
de la Fusterie en 1763 Cette cloche porte les armes de Genève et celles
du donateur. Les cloches actuelles de l'horloge du Molard appartiennent
au XV^e et au XVI^e siècle. (Voy. ci-devant, p. 67.)

¹ Traité de Paris signé le 15 août 1749.

² Traité de Turin signé le 3 juin 1754.

³ Commencé en 1769, le Grenier à blé fut achevé en 1774.

Ouvriers Charpentiers J^h Wuill et Vaugier garde de la Charpente

La 1^{re} Cloche de ce Clocher a été transportée au Clocher du Temple neuf et celle du Temple Neuf transportée ici il y a quelques années

L'histoire fera mention des événements mémorables dès 1717 à ce jour, mais pour ne parler que de choses agréables à la Patrie.

1^o Il y a eu Traité et Règlements entre la France et Genève concernant les Limites

2^o Traité avec la Savoie

3^o Limitation des droits du Conseil Souverain en 1738

4^o Extension des dits droits en 1768

5^o Entrée à la Bourgeoisie en faveur des Natifs &^a

6^o Paix & Concorde autant qu'on peut espérer de nos mœurs

7^o Grenier à bled construit à la Charpente

8^o Deux nouvelles fontaines construites à la Fusterie et à S^t Gervais.

9^o La Coupe du Bled fl. 39, le vin fl 1 le quarteron

10^o Le Roi de Sardaigne mort cette année

11^o Le Duc de Chablais a passé près de Genève faisant la visite de son Diocèse ¹

12^o Le Duc de Carignan a aussi fait son entrée à Genève il y a séjourné peu de jours, l'on a fait à ces deux Seigneurs des honneurs extraordinaires sur le Lac, tous les canons de la Ville ont été mis sur leurs affuts pour différens salves.

13^o Cette année l'on a fait le Roi de l'Arquebuzé Moïse Maudry a été fait Roi, l'on a fait des réjouissances extraordinaires, l'on fit à son occasion construire un Camp à Plainpalais, Un Amphitheatre construit en bois en formait l'angle et les places se sont louées jusqu'à fl 5.3.

Les Grenadiers, les Volontaires, les Dragons et les Chasseurs se sont battus Vaillamment

L'on a pendu et brulé à plainpalais un françois pour avoir tué volé et empoisonné un habitant de Chesne

Toutes les denrées sont excessivement chères, il y a environ trois ans que le bled n'entre que par contrebande et le bois est fort cher le Bassin du port est vidé par des difficultés survenües.

Avis à nos descendans

Renoncer à leur liberté, c'est renoncer à leur qualité d'homme, aux droits de l'humanité même à leur devoir

Puisse l'abondance et la paix fleurir à jamais sur tes bords

Tout le quartier de Rive s'est diverti à Grange Canal avec les femmes et les enfans.

¹ Diocèse est mis pour duché.

LA TOUR DE L'ILE

(Communication provisoire.)

La conservation de la Tour de l'Ile, mise en question et ayant donné lieu à des discussions actives, nous avons entrepris l'exploration archéologique de cet édifice. Des recherches attentives ont permis de constater certains faits qui pourront être développés plus tard, mais que nous tenons à énumérer dès aujourd'hui :

1° La Tour est entièrement construite en assises de molasses, avec parements à l'intérieur et à l'extérieur. Les maçonneries en « boulets » n'existent que dans quelques remplissages modernes..... et dans certaines imaginations.

2° Les piliers et voûtes d'arête mis au jour lors de la démolition de la maison Butin n'ont pas appartenu, comme on l'a dit, à l'ancien château, mais bien à la « Chambre des Blés » construite au XVII^e siècle. Ces vousures sont simplement appliquées contre la tour.

3° La face nord-ouest de la Tour, masquée par la maison Butin aujourd'hui détruite, était complètement dégagée jadis, ainsi que le prouvent des vestiges de l'ancien appareil, dont les bossages assez aigus ont été détruits lors de la construction de la maison susdite.

4° Tout le haut de la tour, à partir du plafond du troisième étage, est postérieur à l'incendie de 1670.

5° Les parements présentent, tant à l'intérieur, sur toutes les faces, qu'à l'extérieur, sur la face nord-ouest, des traces évidentes d'incendie, et cela jusqu'au bas de la tour.

6° La porte d'entrée de la tour se trouvait sur la face sud-ouest, masquée aujourd'hui, et au second étage. Comment on l'atteignait, c'est ce que l'on pourra voir lorsque la maison contiguë sera démolie. Il est plus que probable que la tour était entièrement isolée primitivement.

7° Le second étage de la tour a dû servir de corps de garde. Il est encore intact aujourd'hui. De nombreux graffitis y ont été retrouvés ainsi qu'une armoire et plusieurs ouvertures.

Jaques MAYOR.